



Décision de radiodiffusion CRTC 2007-30-1

Ottawa, le 7 juin 2007

San Lorenzo Latin American Community Centre
Toronto (Ontario)

Demande 2006-1456-2
Avis public de radiodiffusion CRTC 2006-154
30 novembre 2006

Erratum

1. Dans la décision de radiodiffusion 2007-30, le Conseil nommait par erreur l'entreprise de programmation de radio communautaire de type B CHAA Toronto au lieu de CHHA Toronto. Dans la version française, la station était également décrite comme étant FM.
2. Le paragraphe 1 aurait dû se lire comme suit :
 1. Le Conseil **approuve** la demande présentée par San Lorenzo Latin American Community Centre (San Lorenzo) afin de changer le périmètre de rayonnement autorisé de l'entreprise de programmation de radio FM communautaire de type B, CHHA Toronto, en déplaçant l'émetteur.
3. Le titre de la décision aurait dû se lire comme suit :

CHHA Toronto – modification technique

Document connexe

- *CHAA Toronto – modification technique*, décision de radiodiffusion CRTC 2007-30, 25 janvier 2007

Secrétaire général

La présente décision devra être annexée à la licence. Elle est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consultée en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>